

DAAC/19-820-99 du 24/06/2019

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS ASSOCIE A L'ERACM
- ECOLE REGIONALE D'ACTEUR CANNES-MARSEILLE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un.e enseignant.e de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif auprès de l'ERACM, rémunéré.e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant.e sera choisi.e pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. Un intérêt particulier et des compétences dans le domaine du théâtre sont souhaités.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Théâtre » de la DAAC, en lien avec les partenaires, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre des lieux culturels et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle devra :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative
- connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés ;
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire ;
- être capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique les diverses modalités d'inscription et le lien des actions prévues avec le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, aussi bien pour le premier degré que le second degré ;
- connaître la programmation de l'Ecole afin de la valoriser auprès des enseignants au regard des programmes d'enseignements et du référentiel du PEAC
- apporter à l'ERACM sa connaissance des textes officiels, des programmes et des évolutions des pratiques pédagogiques
- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec la DAAC ; notamment par le biais site internet académique de la DAAC ;
- accompagner la mise en œuvre du dispositif La Parole en Actes et accompagner le suivi des options artistiques
- accompagner la mise en œuvre des formations en partenariat avec l'ERACM
- faire connaître les parcours d'orientation post bac dans le domaine théâtral ou qui valorise les parcours artistiques
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser et savoir s'inscrire dans une démarche collective de projet ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020, à compter du 23 septembre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant-e-s souhaitant faire acte de candidatures sont invité.e.s

- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 13 septembre 2019** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
DAAC
DSDEN 13
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 1

Pour toute information, vous pouvez joindre Camille Berthod, responsable du domaine Théâtre à la DAAC : camille.berthod@ac-aix-marseille.fr.

Les enseignant.e.s dont la candidature sera retenue seront convoqué.e.s pour un entretien au cours de la semaine du 16 septembre 2019. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :
Tel : 04 42 93 88 41
Mail : daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille